2007-05940/

Été 1999, Vol. 24, N° 2 ISSN 1188-066X

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada

CRSNG Contact

Investir dans les gens, la découverte et l'innovation

Les lauréats des prix du CRSNG à l'honneur au gala
3 **du 5 mai**

Bon retour sur Terre
4 **Julie!**

Pleins feux sur
5 **SPARK!**

www.crsng.ca

CRSNG
NSERC
Ottawa, Canada
K1A 1H5

Rapport final du Groupe d'experts

Éditorial par Tom Brzustowski, président du CRSNG

Le rapport final du Groupe d'experts sur la commercialisation des résultats de la recherche universitaire a été rendu public le 31 mai dernier. Intitulé « Les investissements publics dans la recherche universitaire : comment les faire fructifier », ce rapport aborde surtout la question de l'innovation fondée sur la recherche. À la suite d'une consultation d'un bout à l'autre du pays, le rapport final diffère passablement, à certains égards, de la première ébauche. On peut le consulter dans le Web (http://acst-ccst.gc.ca) et la copie papier devrait maintenant avoir été diffusée. Il s'agit d'un document important qui pourrait constituer la base de la politique du gouvernement, et j'invite les chercheurs universitaires à le lire en entier.

Dans le présent commentaire, je mettrai en lumière les idées qui, à mon avis, sont les plus importantes du rapport, sans toutefois en faire le résumé. Même si le rapport représente un consensus, je comprends très bien que d'autres membres du Groupe d'experts peuvent avoir choisi de mettre l'accent sur d'autres idées.

Le rapport fait uniquement état de la recherche appuyée en totalité ou en partie par des fonds fédéraux. Son point de mire est le rendement des investissements publics dans la recherche. Le Groupe est bien conscient que les investissements publics dans la recherche ont des retombées énormes et variées dans la société, mais a plutôt décidé de circonscrire sa cible. Les politiques proposées visent à assurer le meilleur rendement économique possible des investissements dans la recherche universitaire que font les contribuables canadiens par l'intermédiaire du gouvernement fédéral, ***lorsque les résultats de cette recherche sont utilisés à des fins commerciales***. Ce rendement engendre une nouvelle activité économique à partir de laquelle les Canadiens utilisent les résultats de la recherche pour produire de nouveaux biens et services dont la valeur ajoutée est importante. Cette recherche crée de bons emplois et assure des recettes fiscales. Cet objectif prime sur la création de nouvelles recettes pour les universités où la recherche est effectuée.

Le rapport aborde davantage la question de l'innovation fondée sur la recherche fondamentale que celle de l'innovation découlant de projets de recherche entrepris dans le cadre de partenariats universités-industrie. Dans le dernier cas, les réseaux de commercialisation existent déjà grâce aux partenariats industriels. La recherche fondamentale se trouve au cœur de nombreuses innovations révolutionnaires et fait émerger des entreprises pour exploiter des technologies entièrement nouvelles.

Voyons maintenant certains détails d'un peu plus près. On donne une définition économique de « l'innovation » : le processus de commercialisation de nouveaux biens et services, ou le résultat de ce processus. La définition de la propriété intellectuelle (PI) exclut de façon explicite les monographies ou les articles de recherche. Dans ce contexte, permettez-moi d'affirmer que

(suite à la page 2)

Canada

Contact est publié par :

Division des communications
CRSNG
350, rue Albert
Ottawa (Ontario)
K1A 1H5
Tél. : (613) 995-5992
Téléc. : (613) 943-0742

Ce bulletin est également disponible dans Internet : www.crsng.ca/publifr.htm.

Veuillez faire parvenir vos changements d'adresse par courrier postal à l'adresse indiquée ci-dessus ou en envoyant un courriel à l'adresse suivante : comm@crsng.ca.

Rédactrice en chef
Joyce French
courriel :
joyce.french@crsng.ca

Le CRSNG est l'organisme national responsable d'appuyer la recherche en sciences naturelles et en génie, à l'exception des sciences de la santé.

Le CRSNG appuie la recherche fondamentale universitaire par l'entremise de subventions de recherche, des projets de recherche dans le cadre de partenariats universités-industrie, ainsi que la formation de personnel hautement qualifié dans ces deux secteurs d'activités.

Suite de la page couverture

tout ce qui se trouve dans le rapport s'articule autour du choix des chercheurs qui font une découverte ou une invention ou mettent de l'avant une nouvelle idée dans leur recherche. Si les chercheurs choisissent de publier leurs résultats, ou de les rendre publics de quelque façon que ce soit, alors le rapport ne s'adresse aucunement à eux. En revanche, s'ils décident de protéger leur invention en vue d'une exploitation commerciale potentielle, alors les renseignements sur cette invention doivent être divulgués à l'université et les politiques proposées doivent entrer en vigueur.

Le rapport final ne tranche pas la question à savoir si c'est à l'université ou aux chercheurs qu'appartient la PI–cette question relève de la politique de l'université. Si elle appartient aux chercheurs, ils doivent la céder à l'université qui veille à sa commercialisation. Toutefois, l'université peut la remettre aux propriétaires, selon certaines conditions précises.

Le Groupe comprenait très bien que le temps restreint consacré à la recherche dans les universités canadiennes limite les retombées économiques au Canada, du moins si on les compare avec celles des universités américaines, le seul point de référence significatif dans cette activité. Le potentiel économique ne peut être réalisé qu'en augmentant la base de financement des universités au Canada et en remettant aux universités la responsabilité des coûts indirects de la recherche qu'elles entreprennent. Voilà, en effet, le sujet de la dernière recommandation du rapport; les cinq premières recommandations visaient davantage la réalisation du potentiel qui existe déjà.

Les universités doivent se munir d'un bureau de commercialisation afin de fournir le meilleur service possible aux chercheurs qui s'engagent dans l'innovation fondée sur la recherche. Les nouveaux fonds ciblés seraient accordés aux universités à raison de 5 % du financement total de la recherche par le gouvernement fédéral afin de les aider à assurer le service et à investir dans l'amélioration et la protection de la PI qui pourrait en découler. Ces fonds devraient être dépensés en sus de ce que les universités dépensent déjà pour leurs bureaux de commercialisation. Les universités pourraient choisir d'assurer elles-mêmes ce service ou d'en faire l'acquisition. On s'attendrait à ce que les petites universités mettent en commun leurs ressources. Le but principal, ici, est de fournir le meilleur service possible aux chercheurs.

Pour être admissible à ce financement de 5 %, l'université doit élaborer sa propre politique d'innovation qui adhère à une douzaine de principes, notamment celui d'encourager l'innovation fondée sur la recherche en fournissant des incitatifs aux chercheurs. Ces incitatifs pourraient prendre la forme d'un partage de tout avantage financier net avec eux, et d'une reconnaissance dans les politiques de titularisation et de promotion de l'investissement en temps et en effort dans le processus de l'innovation. En effet, le Groupe d'experts s'est aperçu qu'il y avait un préjugé culturel tellement tenace contre l'innovation dans certains départements universitaires que les innovateurs potentiels craignaient de mettre leur carrière universitaire en péril. C'est pour cette raison que le Groupe d'experts a recommandé que l'innovation (telle qu'elle a été définie précédemment) devrait être la quatrième mission de l'université, ou à tout le moins faire partie intégrante de l'une des trois missions traditionnelles que sont l'enseignement, la recherche et le service, peu importe le contexte où elle cadre le mieux. La première formulation de cette recommandation, plus tranchée, a suscité une certaine controverse lors des consultations effectuées sur l'ébauche du rapport. Le Groupe d'experts a adouci la formulation, mais a tout de même insisté sur le fait que les préjugés contre l'innovation fondée sur la recherche n'ont pas de raison d'être au sein des universités. Les universités disposeraient de deux ans pour mettre en œuvre les politiques en matière d'innovation, période au cours de laquelle le nouvel appui financier serait tout de même accordé. Elles devraient aussi élaborer des stratégies d'innovation qu'elles mettraient à jour annuellement, tout en dressant le bilan du progrès réalisé dans l'atteinte de leurs objectifs.

Les personnes et le savoir-faire nécessaires pour fournir le niveau et la qualité de service requis pour réussir

dans l'innovation fondée sur la recherche font l'objet d'une autre recommandation. À cet égard, il faut des personnes qui comprennent la science et connaissent le marché. Ces personnes doivent aussi connaître les aspects juridiques de la création d'une entreprise émergente et de la concession des licences pour une technologie, et bien s'entendre avec la communauté financière à laquelle on ferait appel pour différents genres d'investissements, depuis l'invention jusqu'à la mise en marché du produit. Et, bien entendu, ces personnes doivent être en mesure de gérer les transactions de manière efficace et opportune. Ces personnes sont rares, et les universités devraient aussi contribuer à leur formation.

Une dernière recommandation a trait à la création du contexte commercial dans lequel les entreprises émergentes peuvent prospérer et grandir. Elle prévoit des mesures fiscales, notamment un taux maximum d'imposition du revenu des particuliers, les gains en capital et la concession d'options boursières aux employés. Quiconque a lu les journaux canadiens au cours des derniers mois ne sera surpris qu'on aborde ces questions dans le rapport.

Aux termes des règlements régissant les groupes d'experts, le rapport est maintenant final. Une consultation sur la version finale est maintenant prévue pour l'automne, et une décision du gouvernement sur toute mesure découlant de ce rapport n'est prévue qu'après cette consultation.

Les lauréats des prix du CRSNG à l'honneur au gala du 5 mai

L'atmosphère était à la fête et la compagnie était stimulante et gaie à l'occasion de la cérémonie organisée au Château Laurier, à Ottawa, afin de célébrer l'excellence en recherche et rendre hommage au professeur James Arthur, mathématicien de l'Université de Toronto et lauréat de la Médaille d'or en sciences et en génie du Canada 1999, ainsi qu'aux lauréats des Bourses commémoratives E.W.R. Steacie et des Prix de doctorat du CRSNG.

Etaient présents à la cérémonie (de gauche à droite), MM. Tom Brzustowski, James Arthur et Ronald Duhamel.

L'excitation était palpable à mesure que les invités, dont le secrétaire d'État (Sciences, Recherche et Développement), Ronald Duhamel, des députés, d'anciens récipiendaires et des chercheurs de renom provenant de partout au Canada, ont été présentés ou se sont adressés à tour de rôle aux personnes présentes pour rendre hommage aux lauréats de 1999. Les lauréats des Bourses Steacie et des Prix de doctorat ont tenu à faire part à l'auditoire de ce que signifie cet honneur pour leur recherche.

La célébration a pris fin par la remise de la Médaille d'or au professeur Arthur afin de souligner son apport soutenu et remarquable à la recherche en mathématiques au Canada. Dans son discours d'acceptation, le professeur Arthur n'a pas mis l'accent sur ses propres travaux, mais bien sur certains des enjeux propres à la recherche en général et à la particularité de la recherche animée par la curiosité.

Les recherches du professeur Arthur sur les formes automorphes et la théorie des représentations – plus particulièrement sa « formule de trace » – ont rendu possibles de nouvelles approches aux défis posés par le « programme de Langlands », un modèle théorique élaboré par Robert Langlands, originaire du Canada. (Pour en savoir davantage sur les travaux du professeur Arthur, voir www.crsng.ca/news/arthur_f.htm.)

Le Programme d'occasions de recherche concertée est lancé

Au cours des trois prochaines années, le Conseil consacrera jusqu'à 6 millions de dollars (dont 2 millions dès 1999-2000) à un nouveau programme visant à faciliter la participation de chercheurs canadiens à des projets de recherche de grande envergure à l'échelle nationale et internationale.

S'inspirant de l'ancien Programme de subventions de projets concertés spéciaux, le Programme d'occasions de recherche concertée (ORC) veillera au financement de projets qui présentent une occasion spéciale de collaboration. Cependant, le budget ne permettra d'appuyer qu'un petit nombre de projets et, pour cette raison, la priorité sera accordée aux projets qui permettront aux chercheurs canadiens d'apporter une contribution importante à des initiatives internationales de grande envergure ou qui présentent des défis multidisciplinaires de taille.

Pour être recevables cette année, les lettres d'intention doivent être acheminées au CRSNG avant le 1er septembre 1999, et les demandes, avant le 15 octobre 1999.

Pour obtenir des renseignements détaillés sur le programme, les modalités de demande et les dates limites, consultez le site Web du CRSNG à www.crsng.ca/programs/resguide/cro_f.htm.

Bon retour sur Terre Julie!

(Et devinez ce qu'elle avait apporté dans l'espace...)

L'emblème du CRSNG, pas moins! Lorsque Julie Payette nous a demandé si elle pouvait le mettre dans son sac d'envolée, nous avons répondu avec enthousiasme. Après tout, il était tout à fait indiqué que ce symbole, bien connu des chercheurs canadiens, soit associé au projet scientifique et technologique que l'on qualifie du plus ambitieux de tous les temps et qui a permis à 16 pays de travailler conjointement.

Julie avait une autre raison d'inclure notre symbole dans ses bagages : des rapports privilégiés de longue date avec le CRSNG. Dans un message électronique qu'elle nous a transmis avant de s'envoler dans l'espace, elle raconte : « Mes liens avec le Conseil remontent à l'époque où j'étais aux études supérieures à l'Université de Toronto, période où j'ai bénéficié d'une bourse du CRSNG pour poursuivre mes études supérieures en génie informatique. Cette bourse a allégé mes soucis financiers et m'a permis de me consacrer à la recherche. En 1995, j'ai eu l'honneur de siéger comme membre du Conseil et d'y défendre plus particulièrement les intérêts des jeunes chercheurs. Je serai donc très fière d'apporter l'emblème du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie à bord de la navette spatiale *Discovery* durant ma mission dans l'espace! »

Nous sommes demeurés de tout cœur avec toi, Julie, et nous sommes fiers que le CRSNG ait contribué à ta réussite. Bon retour sur Terre!

À venir cet automne : la présentation des prix Synergie 1999

Les 21 et 22 octobre sont deux dates à retenir. En effet, se dérouleront alors la remise des prix Synergie 1999 et la conférence Innovation : plates-formes pour la croissance organisationnelle à l'hôtel Westin de Calgary, en Alberta. Vous découvrirez comment des individus, des universités, des entreprises et des consortiums ont mis en commun leur savoir-faire pour atteindre de nouveaux niveaux de réussite commerciale et universitaire. Parrainé conjointement par le CRSNG et Le Conference Board du Canada, Synergie 1999 est un concours national qui met en vedette les meilleurs projets de recherche et développement en sciences naturelles et en génie menés en collaboration. Le gala de remise des prix du Alberta Science and Technology Leadership (ASTech) aura également lieu le 22 octobre.

Si vous êtes intéressé à assister à la remise des prix Synergie ou à la conférence Innovation, appelez Le Conference Board au 1-800-267-0666 pour vous inscrire, ou consultez son site Web à www.conferenceboard.ca.

Un nouveau groupe consultatif se réunit

Un nouveau groupe consultatif (voir www.crsng.ca/programs/ethics/francais/policy.htm pour y adhérer), mis sur pied dans le but de conseiller les présidents des trois conseils subventionnaires sur l'Énoncé de politique des trois conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains et sa mise en œuvre en tant que document vivant et évolutif, a tenu sa première réunion les 4 et 5 mai.

Ce groupe consultatif peut apporter des modifications mineures à la politique dans la mesure où les buts, la raison d'être ou les principes directeurs de celle-ci ne sont pas touchés. Il doit aussi se pencher sur les propositions de la communauté de recherche demandant une révision de la politique ou le réexamen de certaines de ses sections, et recommander les domaines prioritaires pour l'élaboration de la politique.

À sa réunion, le groupe consultatif a cerné les domaines qui devraient ultimement faire l'objet d'une révision : l'observation naturaliste, la recherche avec les femmes, la recherche avec les peuples autochtones, les essais cliniques et la clarification des concepts du risque minimal et des méthodes proportionnelles d'évaluation ainsi que la recherche incluse et exclue. Les priorités seront établies quant à l'étalement du travail sur les quelques années à venir. D'autres domaines pourraient aussi être cernés à l'avenir. On vise à faire paraître le document révisé à la fin de l'été 2002.

Le groupe consultatif a dû interpréter tout d'abord l'énoncé de politique pour pouvoir répondre aux questions portant notamment sur la composition des comités d'éthique pour la recherche (CER), le pouvoir des CER, le mandat des CER départementaux, les comités d'appel, les exemptions à l'évaluation des CER et les entrevues avec des tierces parties. Les réponses à ces questions paraîtront dans le site Web des trois conseils (voir l'adresse ci-dessus).

Pleins feux sur SPARK!

Entré en scène en février, notre programme pilote SPARK a reçu un accueil des plus chaleureux! Si vous êtes un chercheur et avez une histoire intéressante à raconter, ce programme pourrait vous intéresser.

SPARK, qui signifie en anglais Students Promoting Awareness of Research Knowledge (Étudiants effectuant des activités de sensibilisation sur les percées de la recherche), est un programme qui a connu beaucoup de succès à l'Université de Guelph et que le CRSNG veut transformer en programme pilote sur la scène nationale. Grâce à SPARK, des étudiants doués pour les communications seront recrutés, formés et rémunérés pour rédiger des articles sur la recherche appuyée par le CRSNG dans les universités participantes.

Selon Tim Nau, le directeur des communications du CRSNG, « cette initiative représente un investissement gagnant à tout point de vue : les étudiants pourront exercer leurs talents en communication et en rédaction et approfondir leur compréhension de la recherche, les chercheurs universitaires pourront promouvoir leur travail, et la recherche que le CRSNG appuie sera diffusée sur une vaste échelle au Canada ».

Notre invitation aux universités à participer au programme pilote a suscité beaucoup d'enthousiasme. Dix universités ont été retenues : Calgary, Carleton, Dalhousie, Laval, Manitoba, Memorial, Montréal, Regina, Saskatchewan et Victoria. Le CRSNG leur consacrera environ 70 000 $ sur trois ans, et elles devront obtenir 50 000 $ de la part d'autres commanditaires.

Un spécialiste en communication au sein de chaque université conseillera les rédacteurs étudiants et veillera à la gestion du programme. À titre de mentor, il assignera les articles et donnera aux étudiants une formation pratique sur les techniques d'entrevue, de rédaction, de travail éditorial, de communication avec les médias et de publication. À la pige ou à temps partiel, les étudiants seront rémunérés pour leur travail.

« SPARK peut amener l'étudiant à approfondir sa compréhension et son appréciation de la recherche, et représenter un tournant dans sa vie », déclare Owen Roberts, adjoint (communications) du vice-recteur à la recherche et fondateur du programme SPARK au bureau de la recherche de l'Université de Guelph.

Les participants à l'atelier du 24 avril (en avant, de gauche à droite) : Natasha Marko et Marianne Clark, rédactrices de SPARK, et Margaret Boyd, agente de communication de la recherche, Guelph; (en arrière, de gauche à droite) Sandy Cameron, Regina; Kathryn Warden, Saskatchewan; Roberta Koscielny, Manitoba; Dennis Urquhart, Calgary; Tambrae Knapp, Carleton; Ivan Muzychka, Memorial; Owen Roberts, Guelph; Catherine Young, Dalhousie, et Jean Hamann, Laval. Real Lallier, Montréal, et Robie Liscomb, Victoria, étaient absents.

Ce fut certainement le cas pour Amina Ali (B. Sc. en agriculture), ancienne rédactrice principale à Guelph et maintenant étudiante à la maîtrise en journalisme à l'Université de Western Ontario. « Le programme SPARK ne se compare en rien à un emploi à temps partiel ordinaire, indique-t-elle. Il m'a permis d'affiner mes compétences journalistiques ainsi que celles en communications, et j'ai pu découvrir depuis les premières loges la recherche effectuée au sein de l'université. Voir les chercheurs à l'œuvre et les entendre parler de leurs travaux ont stimulé mon intérêt pour la recherche et ma quête continue de savoir. La responsabilité de coordonner des publications en recherche s'accompagne également de plusieurs débouchés sur les plans du perfectionnement professionnel et du leadership. »

Lors d'un atelier tenu à l'Université de Guelph en avril, les nouveaux mentors du programme SPARK ont reçu des conseils sur la mise sur pied de leur programme, la formation et le mentorat des étudiants ainsi que sur les façons d'obtenir l'attention des médias et de chercher du financement externe. Il est essentiel d'attirer des commanditaires étant donné que le CRSNG n'assure le financement que pour les trois premières années. On s'attend à ce que le programme devienne autonome par la suite.

Depuis 1988, le programme SPARK de Guelph a formé plus de 40 étudiants qui ont rédigé collectivement des centaines d'articles sur la recherche. Leurs articles ont été diffusés par divers médias et ont paru dans diverses publications de l'industrie. De nombreux commanditaires des secteurs privé et public appuient fermement le programme.

Les articles que les mentors feront parvenir au CRSNG à tous les trimestres paraîtront dans son site Web et dans certaines de ses publications imprimées. Nous ferons également parvenir une compilation de ces articles aux décideurs dans le but de montrer comment le CRSNG et SPARK se démarquent d'un bout à l'autre du pays.

Les concours d'AIM ont maintenant lieu une fois par année

Grâce à l'injection de 4 millions de dollars supplémentaires provenant du dernier budget fédéral, le Programme d'accès aux installations majeures (AIM) est maintenant en mesure de tenir, à compter de cet automne, des concours annuels. Avant le 16 août 1999, tous les chercheurs qui ont l'intention de demander une subvention d'AIM doivent présenter au CRSNG un Avis d'intention de présenter une demande de subvention d'AIM (formulaire 181). Vous pouvez obtenir plus de renseignements sur les modalités de demande auprès du bureau des subventions de recherche de votre université ou en consultant notre site Web, à cette adresse : www.crsng.ca/programs/resguide/mfafr.htm.

Calendrier 1999 des visites aux universités

Encore une fois cet automne, la Division des subventions de recherche et la Division des programmes de bourses du CRSNG se préparent à rendre leurs visites annuelles à certaines universités choisies.

Vous pouvez obtenir de l'information sur les visites en août et septembre, que ce soit de votre université ou du coordonnateur des visites du CRSNG. Vous pouvez joindre ce dernier par téléphone au (613) 996-2985 ou par courrier électronique à coord@crsng.ca.

Subventions de recherche

Des membres du Comité de sélection des subventions (CSS) et du personnel de la Division des subventions de recherche du CRSNG se rendront à un certain nombre d'universités, dont celles qui n'ont pas pu être visitées l'an passé en raison de la grève chez Air Canada. Vous trouverez le calendrier des visites dans notre site Web : www.crsng.ca/resear_f.htm.

Ces visites visent à instaurer une communication efficace entre les chercheurs, le CRSNG et ses comités de sélection des subventions, et à familiariser les candidats avec le processus d'évaluation par les pairs et avec le fonctionnement des CSS. Les matinées seront consacrées à des séances d'information, à un atelier sur la façon d'élaborer une demande au CRSNG et à une période de questions et réponses; en après-midi, les membres du CSS visiteront certains départements, rencontreront des directeurs de département, des membres du corps professoral et des étudiants, et pourraient aussi visiter certaines installations.

Programmes de bourses du CRSNG

Des membres du personnel visiteront Toronto et Montréal le 22 septembre, puis Vancouver et Halifax le 27 septembre, dans le but de promouvoir les programmes de bourses du CRSNG et d'indiquer les faits nouveaux au personnel des universités qui les administre.

Le personnel de la Division se rendra aussi dans les universités qui organisent des séances d'information à l'intention des étudiants qui veulent demander une bourse au CRSNG. Si vous avez l'intention d'organiser de telles séances autour des dates de nos visites régionales et aimeriez que le personnel du CRSNG y assiste, veuillez communiquer avec le coordonnateur des visites aux coordonnées indiquées précédemment.

TRUCS...

Pour tout savoir sur la préparation d'une demande de bourse gagnante, consultez notre site Web à l'adresse suivante : www.crsng.ca/schol_f.htm.

Résultats du premier concours du Programme d'APU

À l'issue du premier concours du Programme d'appui aux professeurs universitaires (APU), 22 femmes se sont vu offrir un poste de professeure dans des universités du Canada. Celles-ci recevront annuellement 40 000 $ sous forme de contribution salariale pour une durée maximale de cinq ans ainsi qu'une subvention de recherche considérable.

Ce programme a été mis sur pied grâce à l'augmentation budgétaire consentie l'an dernier au CRSNG. Dans le cadre de ce premier concours, les candidates en lice rivalisaient d'excellence et quinze d'entre elles se sont vu accorder une bourse en mars 1999, alors que sept autres femmes très talentueuses et hautement qualifiées avaient dû être mises sur une liste de réserve. Grâce aux nouveaux crédits qui lui ont été accordés dans le budget fédéral 1999, le CRSNG a pu récemment offrir à ces dernières une bourse du Programme d'appui aux professeurs universitaires.

Veuillez noter que la date limite pour la réception des mises en candidature en vue du prochain concours est le 1er novembre 1999.

Pour obtenir plus de renseignements sur le programme, il suffit de consulter le site Web du CRSNG à www.crsng.ca/programs/schol4_f.htm.

Résultats du concours de bourses de 1999

Après avoir évalué quelque 3 000 demandes au cours de la semaine du 15 février, les six comités de sélection des bourses du CRSNG ont offert 228 bourses postdoctorales (BP) et 1 664 bourses d'études supérieures (ÉS); 101 bourses d'ÉS additionnelles ont été rendues possibles grâce aux augmentations dont a bénéficié le CRSNG à la suite des deux derniers budgets fédéraux.

Le tableau ci-dessous montre les résultats du concours 1999 (ainsi que la liste de réserve des candidats). Les bourses ÉS et BP sont réparties entre les comités de sélection conformément à une formule qui tient compte du nombre de demandes et de l'historique des bourses accordées par chaque comité.

Bourses d'études supérieures et bourses postdoctorales
Demandes et bourses de 1999

Comité de sélection	Type de bourse	Nombre de demandes	Nombre de bourses	% de réussite
Génie	ÉS	441	336	76,2
	BP	82	28	34,1
Informatique et mathématiques	ÉS	415	314	75,7
	BP	78	27	34,6
Physique et chimie	ÉS	321	240	74,8
	BP	152	52	34,2
Sciences de la Terre et écologie	ÉS	376	260	69,1
	BP	149	44	29,5
Biologie cellulaire et moléculaire	ÉS	366	241	65,8
	BP	153	46	30,1
Sciences de la vie et psychologie	ÉS	399	273	68,4
	BP	90	31	34,4
TOTAL	**ÉS**	**2 318**	**1 664**	**71,8**
	BP	**704**	**228**	**32,4**

Résultats du concours de 1999 du programme de subventions de recherche

Lors du concours de février 1999, les comités de sélection des subventions (CSS) du CRSNG ont évalué 4 268 demandes de subvention de recherche et d'appareillage et recommandé l'appui de 71,2 % des demandes de subvention de recherche et de 46,8 % des demandes de subvention d'appareillage (ce qui comprend les subventions d'appareils spéciaux, d'installations spéciales et d'accès aux installations majeures).

Le tableau suivant résume les engagements découlant du concours de 1999 et présente les versements de subventions accordées lors des concours précédents. Cependant, les résultats concernant un petit nombre de subventions de recherche pour lesquelles une décision n'a pas encore été prise n'y figurent pas. Ce tableau reflète l'augmentation de 5 % que le Conseil a consacré aux subventions de recherche à la suite de l'octroi de fonds supplémentaires dans le budget fédéral de 1999.

La liste détaillée des subventions accordées et des données statistiques se trouvent dans le site Web du CRSNG : www.crsng.ca/about/stats/francais/tablesf.htm.

Subventions accordées en 1999, y compris les versements (en 000 $)

Comité de sélection	Subv. de recherche[1] Nbre	$	Appareillage[2] Nbre	$
Biologie animale	216	6 618	14	694
Physiologie animale	199	7 534	38	1 032
Biologie cellulaire	276	10 262	28	904
Génétique moléculaire et développementale	192	7 947	26	854
Biologie végétale et science alimentaire[3]	291	11 202	53	1429
Évolution et écologie	431	14 060	43	1352
Psychologie	361	10 394	28	616
Chimie inorganique et organique	270	14 246	57	5 428
Chimie analytique et physique	290	13 067	38	2 736
Physique générale	124	4 142	13	681
Physique de la matière condensée	204	7 204	29	1 657
Recherche spatiale et astronomie	160	5 880	9	399
Science de la Terre solide	280	9 819	17	810
Science de la Terre : environnement	329	8 943	32	1 483
Mathématiques pures et appliquées - A	292	4 907	5	79
Mathématiques pures et appliquées - B	215	3 489	12	318
Statistique	241	4 034	12	360
Génie chimique et métallurgique	466	14 671	55	3 774
Génie civil	484	12 699	45	1 951
Génie : communications, ordinateurs et composants	323	8 158	16	1 080
Génie : électromagnétisme et systèmes électriques	275	7 657	23	842
Génie mécanique	507	13 114	52	1 767
Génie industriel	225	5 228	8	250
Informatique	560	15 394	35	1 206
Interdisciplinaire	79	2 031	10	439
Comité de sélection des subv. de recherche			19	7 651
Comité de sélection en sciences de la vie			5	749
Total partiel	7 290	222 698	722	40 537
Physique subatomique[4]	133	12 418	12	4 014
Total	**7 423**	**235 116**	**734**	**44 550**

[1] : Comprend les subventions individuelles, de groupe et de projet.

[2] : Comprend les subventions d'appareillage, d'appareils spéciaux et d'installations spéciales

[3] : Comprend les subventions aux groupes de réseaux multidisciplinaires

[4] : Au total, 8 subventions d'accès aux installations majeures (AIM) ont été accordées en physique subatomique (3,049 millions de dollars).

TRUCS...

Pour tout savoir sur l'élaboration d'une demande de subvention de recherche gagnante, consultez notre site Web : www.crsng.ca/resear_f.htm.

Nouvelles possibilités de financement

Le CRSNG vient de créer trois nouvelles possibilités de financement. Deux des nouveaux programmes aident les chercheurs en sciences naturelles et en génie à mieux se préparer pour l'obtention de l'appui financier lié aux nouveaux Instituts canadiens de recherche en santé, selon un processus concurrentiel. Le troisième appuie des activités de recherche sur les génomes, lesquelles doivent relever du mandat du CRSNG.

- **Projets de recherche concertée sur la santé** : Deux concours, un en 1999 et l'autre en 2000, permettront de financer des projets de recherche dans le domaine de la santé. Dates limites : le 1er juillet 1999 et le 1er juillet 2000.
- **Programme d'ateliers et de réseautage des trois conseils** : Seront étudiées les propositions d'ateliers et de réseautage qui visent à ce que le CRSNG, le CRSH et le CRM unissent leurs efforts dans la planification de projets conjoints. Dates limites : le 15 juin 1999 et le 1er novembre 1999.
- **Projets de la génomique** : Deux concours, un en 1999 et l'autre en 2000, permettront de financer les projets de recherche sur les génomes en sciences naturelles et en génie. Dates limites : le 15 septembre 1999 et le 15 septembre 2000.

Pour obtenir des renseignements détaillés, consultez le site Web du CRSNG : www.crsng.ca/resear_f.htm.

Inauguration d'un nouveau RCE

Quelques-uns des invités à l'inauguration, tenue le 27 mai, de l'Institut canadien pour les innovations en photonique (ICIP) du Centre d'optique, photonique et laser (COPL) de l'Université Laval : (au centre) l'honorable Stephane Dion, président du Conseil privé et ministre des Affaires intergouvernementales; (à l'extrême gauche) François Tavenas, recteur, Université Laval; H. Haugen, directeur de recherche thématique : Technologie photonique ultra rapide, Université McMaster; William van Wijngaarden, codirecteur scientifique (ICIP), Université York; (à l'extrême droite) H. Ruda, directeur de recherche thématique : Nanotechnologie de photonique, Université de Toronto; Alain Villeneuve, directeur de recherche thématique : Génie des appareils photoniques, Université Laval; et Michel Tetu, codirecteur scientifique (ICIP), Université Laval. Pour en savoir davantage sur l'ICIP, le dernier-né des Réseaux de centres d'excellence (RCE), consultez le site Web des RCE www.rce.gc.ca/news/99/dion_f.htm.

De nouveaux formulaires électroniques en préparation

Fort de l'introduction l'automne dernier de la version Web du formulaire 200 (Demande de bourse du CRSNG), nous récidivons avec les versions Web des formulaires 100 (Formulaire de renseignements personnels) et 101 (Demande de subvention). Révisés cette année, ces deux formulaires seront offerts, dès le mois d'août, en version électronique ainsi qu'en version papier. Vous n'aurez dorénavant plus besoin d'acheter de logiciels spécialisés puisque tout peut être téléchargé gratuitement à partir d'Internet. Consultez notre site Web pour découvrir les nouveautés dans ce domaine : www.crsng.ca/resear_f.htm.

MITE : le plus récent réseau de recherche

À sa dernière réunion de concours, le Comité de sélection des réseaux de recherche a recommandé un appui financier de 3,5 millions de dollars sur cinq ans (621 000 $ la première année) au Réseau de recherche sur les métaux dans l'environnement (MITE).

MITE

Peter Campbell, de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS-Eau), et ses 22 collaborateurs dans 11 autres universités étudieront ensemble l'origine, le sort et l'incidence des métaux dans l'environnement et leur comportement toxicologique particulier, dans le but de créer des connaissances inestimables. La recherche proposée sera très utile au regard de la formulation de politiques respectueuses de l'environnement pour le gouvernement fédéral et ses partenaires. Le coordonnateur du réseau sera Leonard Ritter, de l'Université de Guelph, qui occupe le poste de directeur général du Réseau canadien des centres de toxicologie.

L'Association minière du Canada (AMC), qui représente les principales compagnies minières du Canada, et Ontario Power Generation (anciennement appelé Ontario Hydro) contribueront pour une somme de 1,45 million de dollars en liquidités sur cinq ans; l'AMC accordera 500 000 $ supplémentaires au cours des cinq prochaines années afin d'appuyer la recherche gouvernementale qui se rapporte au MITE. Trois ministères du gouvernement fédéral (Ressources naturelles Canada, Pêches et Océans Canada et Environnement Canada) ainsi que l'AMC et Ontario Power Generation accorderont un appui supplémentaire de 2 millions de dollars en nature.